



Prat Bonrepaux le 20 juin 2020,

TARIFS 2020/2021

LICENCES/COTISATIONS :

- Adultes : 127 €
- Jeunes : 80 € (110 € si Ecole de Tir jusqu'à Cat Junior)

*Si plusieurs membres d'un même foyer/famille (couple et enfants à charge),
Réduction de 15 € à partir de la 2^{ème} licence.*

Pour les Nouveaux licenciés adultes :

- Participation au développement du club : 100 € (1 participation par foyer/famille)
- Un extrait n°3 du casier judiciaire.
- Certificat médical de moins de trois mois
- 2 photos d'identité

Cartes 2^{ème} Club : 75 €uros

Pour chaque séance, le club offre la première cible, les suivantes sont aux prix de 0.50 €

POUR RECEPTION DES LICENCES EN SEPTEMBRE

Le règlement de la cotisation, la fiche de renseignement et l'ensemble des documents sont à nous faire parvenir **avant le 17 AOUT 2020**.

Le paiement est à établir **par chèque** à l'ordre de « TIR EN PAYS COUSERANS »

Le courrier est à l'adresse suivante :

TIR EN PAYS COUSERANS
Maison des associations – Hôtel de ville - BP 110 – 09200 SAINT GIRONS

La remise des licences se fera au stand, les jours d'ouverture du Club par le membre de permanence du Comité Directeur.

Aucune licence ne sera adressée aux licenciés par courrier

N.B. : Il est nécessaire que le renouvellement soit fait avant le 30 septembre 2020, en particulier « pour les titulaires d'autorisations de détention d'armes (cat. B).

Au-delà de cette date, ces tireurs ne sont plus licenciés, donc non couverts par l'assurance fédérale.

De ce fait, ils ne sont donc plus en droit de détenir ces armes là, et encore moins de circuler avec pour se rendre au stand de tir, ou à une compétition ».

Adresse Postale : TIR en PAYS COUSERANS – Hôtel de Ville – Service des Sports – BP 110 - 09201 ST-GIRONS CEDEX
Numéros d'agrément : Préfecture : W 093000221 / Jeunesse et Sports : 09 S 188 / F.F.T : 19 09 102 / Handisport : 14 009 2478

www.tpcouserans.org